

20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2017, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 5 200,2 Md€, en hausse de 4,0 % sur l'année, après + 3,9 % en 2016. La dette des administrations publiques (APU) et celle des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – augmentent plus fortement en 2017 qu'en 2016 (respectivement + 3,1 % après + 2,4 % et + 5,5 % après + 4,0 %). En revanche, la dette des sociétés non financières (SNF) progresse moins vite (+ 4,1 % après + 5,8 % en 2016). Exprimés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** des SNF et des APU augmentent moins vite en 2017 (respectivement + 0,9 point et + 0,4 point pour s'établir à 71,9 % et 97,0 %) ; parallèlement, celui des ménages s'accroît de 1,5 point pour s'établir à 58,3 %.

S'agissant des formes d'endettement des SNF, les encours de crédits obtenus auprès des institutions financières continuent d'augmenter (+ 5,4 % après + 5,2 % en 2016). En

revanche, l'endettement sous forme de **titres de créance** ralentit sous l'effet de moindres émissions nettes de titres de long terme (+ 1,2 % après + 7,3 % en 2016) alors que l'encours des titres de court terme accélère (+ 13,5 % après + 1,2 % en 2016). Au total, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total est plus bas en 2017 qu'en 2016 (36,6 % contre 37,4 %).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages progresse de 5,5 % après + 4,0 % en 2016. L'environnement de taux bas favorise la progression des transactions immobilières, financée principalement sous forme de crédits par les ménages.

L'**endettement** bancaire des administrations publiques (APU) diminue de 2,2 %. Parallèlement, la hausse de l'encours des titres de créance à long terme qu'elles émettent ralentit très légèrement (+ 4,1 % en 2017 après + 4,2 % en 2016), tandis que l'encours de titres de créance à court terme repart à la hausse (+ 2,6 % en 2017 après – 5,9 % en 2016). ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2016	2017	2016	2017
Endettement des agents non financiers	5 000,6	5 200,2	3,9	4,0
Ménages et ISBLSM ¹	1 265,4	1 334,7	4,0	5,5
Sociétés non financières	1 582,7	1 647,1	5,8	4,1
Administrations publiques ²	2 152,5	2 218,4	2,4	3,1
Crédits auprès des institutions financières³	2 553,1	2 668,9	3,8	4,5
Ménages et ISBLSM ¹	1 265,4	1 334,7	4,0	5,5
Sociétés non financières	990,8	1 043,9	5,2	5,4
Administrations publiques	296,9	290,3	-1,0	-2,2
Dépôts au passif du Trésor⁴	36,9	37,4	-5,6	1,4
Financements de marché	2 410,6	2 493,9	4,1	3,5
Sociétés non financières	591,9	603,2	6,9	1,9
Titres de créance à court terme	32,6	37,0	1,2	13,5
Titres de créance à long terme	559,3	566,2	7,3	1,2
Administrations publiques	1 818,7	1 890,7	3,2	4,0
Titres de créance à court terme	169,5	173,9	-5,9	2,6
Titres de créance à long terme	1 649,2	1 716,8	4,2	4,1

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

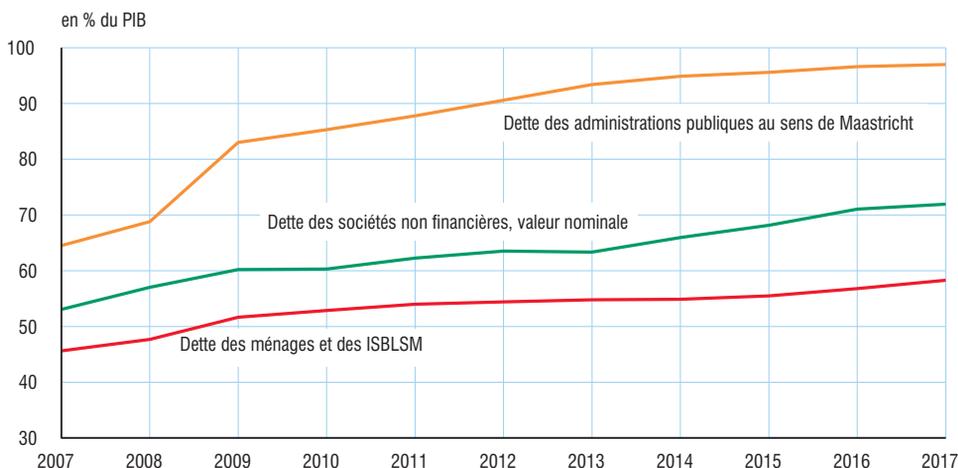
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.